



Utilisation

Ce kit antichute est conçu pour les milieux du BTP, de l'industrie, de la construction, etc.

Caractéristiques techniques

✓ Ce kit prêt à l'emploi contient:

- un harnais antichute réf **PN12**.
- un antichute coulissant réf **PN2000A**.
- un mousqueton de sécurité à vis réf **PN112**.
- un support d'assurage longueur 10 mètres réf **PN910**.
- un sac de transport réf **VERTISAC1**.

✓ Conditionnement: - Sachet de 1 kit.



En savoir plus: www.singer.fr



• Principaux atouts

- ✓ **PN2000A**: Système de fermeture permettant d'éviter une utilisation à l'envers. Double système d'ouverture pour une meilleure sécurité.
- ✓ **PN112**: Ouverture 16 mm. Poids 170 g. Acier zingué.
- ✓ **PN910**: Longueur 10 mètres. Diamètre 14 mm. Corde polyamide toronnée. 1 boucle cossée à une terminaison. Nœud d'arrêt à l'autre terminaison.

• Principaux atouts du harnais **PN12**

- ✓ Les sangles disposent de deux anneaux plastiques très utiles (de la couleur opposée à la sangle pour une identification rapide):
 - ils permettent un ajustement idéal et pratique de l'équipement.
 - ils permettent de bloquer le système de fermeture.
 - ils évitent que la sangle ne pende et ne présente un risque pour l'utilisateur.
- ✓ Le fil polyester garantit une plus forte résistance que le fil polyamide.
- ✓ La force de rupture de nos sangles est de 25kN contre 15kN requis par les normes européennes ce qui confère à nos harnais une plus grande protection lors d'une chute.
- ✓ Nos harnais sont bicolores pour une identification rapide et facile des sangles pour les épaules et celles pour les cuisses.
- ✓ Le fil des coutures est de couleur contrastée afin de permettre d'effectuer facilement le contrôle du harnais.
- ✓ Nos harnais ont une sangle sous-fessière unique, conçue de manière ergonomique pour un confort amélioré.

Conformité

Chaque article est conforme aux normes en vigueur.

PN2000A

EN353-2: 2002

PN12

EN361: 2002

PN112

EN362: 2004

PN910

EN353-2: 2002

Ils sont conformes à la **Directive Européenne 89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle (catégorie III, risques irréversibles; article 11).

Attestations d'examen CE de type (AET) délivrées par **SATRA**, organisme notifié n°0321.

Procédure de système d'assurance qualité CE de la production avec surveillance, sous le contrôle **SGS**, organisme notifié n°0120.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER®
safety